

La gazette



ANNÉE 2, N° 4

FÉVRIER 2019

SOMMAIRE :

- Editorial
- Elections pro
- Second degré, pénurie de remplaçants
- Le SNES-FSU sur le pont
- Le collège de l'Île d'Yeu en danger
- Sorties

RÉDACTION :

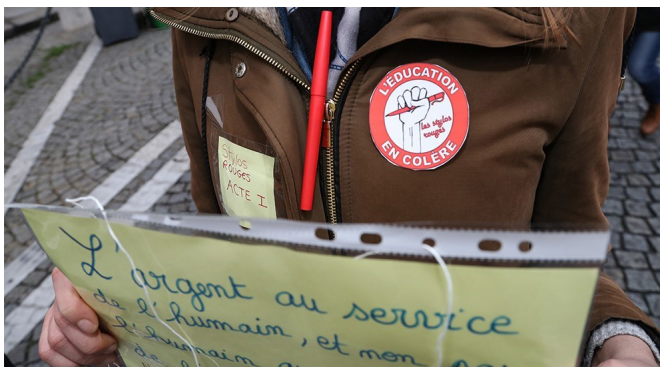
Loïc Dalaine

Stéphanie Renier

Odile Bassoulet

Une situation sociale tendue

Depuis plus de deux mois, le Président de la République et le gouvernement sont confrontés à une crise sociale inédite par son ampleur et ses modes d'expression. Parti de la contestation de l'augmentation de taxes, ce mouvement social a évolué vers des revendications plus structurées autour des problèmes de pouvoir d'achat, de justice fiscale et sociale, d'accès réel aux services publics, d'exercice de la démocratie.



citoyen accusé d'avoir des comportements destructeurs, au lendemain du long combat des agents de la SNCF durant lequel le gouvernement n'eut de cesse d'accuser cette entreprise d'être trop coûteuse ! Comment faire sans véhicule individuel en zone rurale où nombre de lignes locales ont été fermées car non rentables ? Alors naturellement, prétendre que l'augmentation de la TIPP (Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers) avait un objectif écologique...

Les politiques libérales menées depuis plusieurs années et accentuées par l'arrivée au pouvoir du Président Macron sont à l'origine de cette situation. En effet, depuis sa prise de fonction, le Président a mis en place des mesures destructrices pour la protection des salariés et des retraités. Il a affiché un manque de considération inadmissible pour les « corps intermédiaires » et un mépris pour le peuple. En outre, on ne compte plus les renoncements du gouvernement face à ses engagements pour la protection de l'environnement. Que dire également de ce mépris pour le

Les aspirations et les revendications, qu'expriment les « gilets jaunes » font écho à celles portées par le syndicalisme auquel appartient la FSU. De même, celles des « stylos rouges » se retrouvent souvent dans les mandats du SNES-FSU. Toutefois, on le constate chaque semaine davantage, ces mouvements, sans appuis syndicaux ou politiques, s'essouffent et peinent à ouvrir le dialogue indispensable pour faire aboutir ces revendications.

Loïc Dalaine

Bilan rapide des élections professionnelles

Le scrutin électronique voulu par le ministère a connu des dysfonctionnements majeurs : interruptions de la plate-forme de vote électronique et descellement de l'urne électronique pendant le vote, difficultés à connaître et utiliser son adresse électronique professionnelle (particulièrement pour les AESH). Le SNES déplore ce mode de scrutin qui, en plus de ces problèmes techniques, complique la mobilisation des collègues pour participer au vote, ce qui avait provoqué une participation en baisse lors de son inauguration au dernier mandat.

tion syndicale représentative à progresser à la fois en voix (+ 56) et en pourcentage (+ 4,39 %). Nous regagnons ainsi un siège au CTSD, avec 5 représentant-es sur 10. Ce vote constitue une légitimation des revendications que nous portons pour les services publics et ses personnels, dans un syndicalisme unitaire, déterminé, majoritaire et indépendant. La FSU continuera de favoriser un dialogue que nous souhaitons respectueux, constructif et exigeant, tout en ayant recours si nécessaire au rapport de force.

Loïc Dalaine, (d'après la déclaration au CTSD)

En Vendée, avec une participation stable (+ 0,69 % et – 12 voix), la FSU est la seule organisa-

Second degré, pénurie de remplaçants

Dans les collèges et les lycées, le non-remplacement des collègues absents, même pour des absences de longue durée ou des absences prévues de longue date, devient la norme. Comment expliquer une telle situation ?

La première cause à cette pénurie, c'est la restriction des budgets, toujours plus tendus. En effet, initialement le ministère avait créé le statut de TZR pour assurer les remplacements de courte ou moyenne durée dans les établissements. Naturellement, ceux-ci pouvaient occasionnellement rester sans occu-



pation, en disponibilité, prêts à intervenir pour suppléer un ou une collègue en maladie, par exemple. Hélas, payer des enseignants à attendre chez eux semble intolérable pour le ministère, toujours en quête d'économies. Tous les TZR ont donc été, petit à petit, affectés sur des postes à l'année. Aussi, il n'existe plus de TZR disponible, dans aucune discipline, pour assurer leur mission initiale.

La deuxième cause, c'est la perte d'attrait de nos métiers, dont l'image globale s'est profondément dégradée depuis Claude Allègre et le « dégraissage du mammouth », la remise en cause quasi systématique du professeur lors d'un conflit avec un élève et sa famille, et les salaires qui se sont sensiblement dégradés. La crise du recrutement porte ses fruits et il est impossible de trouver des remplaçants, même pour des durées moyennes, dans nos établissements.

Enfin, c'est la **dégradation de nos conditions de travail**, les réformes à répétition, sans concertation, sans bilan, qui nous font souvent douter de notre travail, hésiter sur la valeur de notre enseignement, nous épuisent, nous usent... Si par ailleurs on observe la multiplication des postes partagés, des collègues intervenant sur deux, voire trois établissements même, on comprend qu'il soit difficile, dans notre département rural, de dénicher des jeunes collègues prêts à accepter de telles conditions pour une rémunération qui frise l'indigence car souvent sur un poste à temps partiel.

Faire des économies peut coûter cher !

Alors le duo **Macron-Blanquer** peut bien claironner haut et fort que les zones rurales ne sont pas délaissées, que les restrictions budgétaires dans la Fonction Publique ne toucheront ni la santé ni l'enseignement, force est de constater que les faits contredisent ces déclarations. La situation est tellement dégradée que, dans certains cas, les associations de parents ont porté plainte contre le ministère qui ne respecte pas l'obligation d'assurer à tous les enfants un enseignement identique pour tous, entraînant sa condamnation.

Le SNES près de vous

Le SNES-FSU intervient systématiquement, lorsqu'il est sollicité, pour soutenir les collègues, parfois avec l'appui des parents d'élèves, pour obtenir le remplacement de collègues : à Montaigu l'an dernier où des classes se sont passées de professeur de Mathématiques durant plusieurs mois, où la SEGPA est la seule du département à se passer d'un directeur, à Moutiers les Mauxfaits où un congé maternité n'est pas remplacé (absence prévue dès la rentrée de septembre pourtant). Les exemples ne manquent malheureusement pas.

On a besoin de vous !

Si, dans vos établissements, des collègues ne sont pas remplacés, n'hésitez pas à **nous en informer**, afin que nous pesions auprès de la DASEN et du Rectorat pour obtenir des remplaçants et demander à ce que soit respecté le service public auquel chaque enfant peut prétendre.

Loïc Dalaine.

Le SNES-FSU sur le pont !

Comme d'habitude le SNES-FSU accompagne tous les collègues, adhérents ou non, pour les défendre au quotidien. Les élections professionnelles ont renforcé la position de la FSU – notre confédération – au sein des instances départementales et académiques. C'est dans ce cadre que nous intervenons, dans différentes instances, pour protéger nos conditions de travail, nos statuts, nos élèves...

Quelles sont ces instances ?

Le **CTSD**, Conseil Technique Spécial Départemental. C'est au CTSD que l'on nous présente les DHG, les postes partagés... autant d'occasions pour le SNES de contester la réduction des moyens, le recours de plus en plus nombreux aux postes partagés sur 2 ou 3 établissements, parfois forts éloignés, autant de signes d'une approche complotable de l'éducation par le gouvernement.

Le **CDEN**, Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, présidé par le préfet et constitué notamment des élus de Vendée. Ici, on discute des dotations des établissements par le département mais aussi des transports scolaires ou de la sectorisation des établissements. Là encore, le SNES ne cesse de réclamer des dotations plus larges pour permettre aux enseignants de construire des projets par exemple.

Le **CHS-CT**, Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail. Très important, le CHS traite les fiches qui sont remplies par nos collègues pour signaler des situations dangereuses (matériel défectueux, bâtiments inadaptés...) ou des

situations de conflit avec leur hiérarchie, des collègues, des parents, des élèves... Chaque situation est traitée par l'administration en fonction des préconisations formulées par les membres de la commission. Le SNES-FSU, majoritaire également dans cette commission, vous encourage à remplir des fiches CHS dans vos établissements à chaque fois que vous rencontrez des situations difficiles. Les fichiers sont disponibles normalement à l'accueil, parfois dans le bureau du Principal (ce qui est anormal).

Les **CAPA** (Commission Académique Paritaire Académique) qui vérifient les barèmes et statuent sur les dossiers de mutation ou d'accès à la Hors Classe par exemple, où vos représentants dénoncent souvent des erreurs d'appréciation de certaines situations par l'administration et défendent avec acharnement leurs collègues.

La **commission de réforme** qui émet des avis sur la reconnaissance d'un incident de service ou la prise en charge de certains frais médicaux concernant des enseignants du Second degré.

Bref ce sont là quelques-unes des instances où siègent vos élus SNES-FSU, des élus formés, motivés, qui se dévouent pour un service public de qualité et pour défendre les conditions de travail de notre profession.

Le syndicalisme est une force qui dépend essentiellement du nombre de ses adhérents...



Le bureau du SNES

Située à 22 km de la côte, Yeu est l'une des îles de l'Atlantique les plus peuplées avec 4.200 habitants. Assez logiquement, l'Etat y maintient collège et école, d'autant que le lien des jeunes Islais à leur caillou est très fort, et que le départ sur le continent en seconde est souvent vécu comme un petit traumatisme. Crise de la natalité oblige, les élèves, toutefois, ne s'y bousculent pas : 99 cette

La situation est aberrante. Pourtant, le rectorat de Nantes ne semble pas voir où est le problème. Il précise qu'une « attention particulière est portée sur la situation de l'établissement tout au long de l'année ». Comprendre : « tout va bien, de quoi se plaignent-ils ? »

Attirer de jeunes profs de banlieue



année, 95 en 2015, 103 prévus l'année prochaine.

Les dix enseignants en poste, dont une moitié de non-titulaires, profitent de ces petits effectifs pour sortir des sentiers battus : une section sportive "plongée sous-marine" - la seule de France - a été montée par le prof d'EPS. Les travaux pratiques de SVT se font souvent au grand air. Et la prof de Français organise des sorties romans-photos à vélo sur les chemins de l'île...

Même effectif, 31 heures de moins

Ce biotope atypique mériterait d'être scruté et préservé. Hélas, son équilibre risque d'être profondément bouleversé à la rentrée 2019. Si rien ne change, le collège devrait voir son temps d'enseignement hebdomadaire chuter de 151 à 120 heures - les deux quatrièmes à 15 élèves étant fusionnées en une seule troisième à 30 élèves - malgré son classement en Éducation Prioritaire. Raisons invoquées : de nouveaux seuils de dédoublement remontés de 28 à 30 élèves et une projection de 27 élèves en troisième au niveau des services académiques de Vendée, là où le collège table plutôt sur un effectif de... 32.

Le collège, de fait, n'a pas de CPE, pas d'infirmière, pas de classe Segpa ni de classe Ulis. Les profs doivent donc prendre en charge la vie scolaire tout en gérant des classes aux profils très hétérogènes - cinq élèves en situation de handicap dans la future troisième ! Si le collège ne dispose pas de marges horaires pour baisser les effectifs ou dédoubler les classes en petits groupes, la mission des profs deviendra intenable.

Allers-retours sur le continent

Qu'en pensent justement les enseignants ? Le prof d'EPS - qui fait tourner seul l'association sportive du collège ! - fixe le seuil de viabilité de l'établissement à 150 heures par semaine, soit la situation actuelle, avant coup de rabot. En-deçà, les titulaires seront contraints de faire des allers-retours - à leurs frais ! - sur le continent pour compléter leurs horaires légaux. Quant aux contractuels, ils devront se contenter de temps partiels et dénicher un autre emploi sur l'île...

Ce diagnostic est partagé par les élus, qui craignent pour la pérennité de la structure. Pour mémoire, le collège est resté trois mois sans prof de Maths l'année dernière...

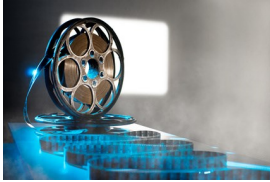
Pourquoi une telle indifférence ? Le SNES y voit les conséquences d'une gestion administrative aveugle, sur fond de rééquilibrage budgétaire entre premier et second degré. Comme un peu partout, le rectorat doit en effet débloquer des moyens conséquents pour nourrir la politique de dédoublement des CP-CEI en Éducation Prioritaire, LA grande mesure sociale du gouvernement sur laquelle la rue de Grenelle joue gros et refuse de déroger. Les CP de l'île profitent d'ailleurs du dispositif et se retrouvent à... huit élèves.

Alors certes, depuis son arrivée aux commandes, Jean-Michel Blanquer n'a cessé de plaider - dans ses discours du moins - pour la prise en compte des spécificités de chaque territoire. Il a même fait du grand chantier des "ressources humaines de proximité" l'une de ses priorités pour cette année scolaire 2018-2019. Mais force est de constater que cette bonne parole n'a pas atteint les services académiques. On peine vraiment à comprendre leur logique ; les évolutions, en termes de dotations horaires, sont très hétérogènes d'un collège à l'autre. A démographie similaire, certains sont très touchés, d'autres, non. Yeu, bizarrement, est l'un des plus mal lotis.

La situation est d'autant plus regrettable que l'équipe éducative est plutôt arrangeante. Le Principal serait prêt à trouver des compromis - renoncer à une classe mais récupérer dix à douze heures de marge pour s'occuper des élèves les plus fragiles.

Enfin, point plus sensible : le rapprochement avec l'ensemble scolaire Notre-Dame-du-Port, qui connaît les mêmes problèmes de ressources humaines que les Sicardières. L'existence sur l'île d'un établissement privé sous contrat peut paraître quelque peu baroque - et assez peu respectueuse de l'équilibre des finances publiques - mais nous sommes en Vendée et le Diocèse refuse d'envisager une fermeture.

Loïc Dalaine, d'après l'article de l'Obs de [Gurvan Le Guellec](#) du 17 février 2019



Programme des ciné-débats de « C'est mai toute l'année » au cinéma Le Concorde de La Roche-sur-Yon, de mars à juin 2019



Lundi 11 mars 2019 à 20h30 : « L'une chante, l'autre pas » d'Agnès Varda.

Thème : le droit à l'avortement. Débat animé par le Planning Familial, en présence de la réalisatrice (sous réserve).

Deux jeunes femmes vivent à Paris en 1962. Pauline (17 ans), étudiante, rêve de quitter sa famille pour devenir chanteuse. Suzanne (22 ans) s'occupe de ses deux enfants et fait face au drame du suicide de leur père. La vie les sépare ; chacune vit son combat de femme. Pauline devient chanteuse dans un groupe militant et itinérant après avoir vécu une union difficile en Iran. Suzanne sort peu à peu de sa misère et travaille au Planning Familial... L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS raconte l'histoire d'amitié indéfectible de ces deux femmes sur près de 15 ans. On y rit, on y pleure, on y chante !



Lundi 29 avril 2019 à 20h30 : « L'Époque » de Matthieu Barrère.

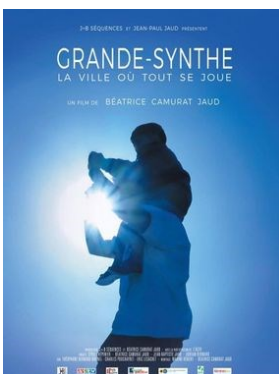
Thème : l'après-Charlie. Débat animé par Amnesty International, en présence du réalisateur (sous réserve). Du Paris de l'après-Charlie aux élections présidentielles; une traversée nocturne aux côtés de jeunes qui ne dorment pas : leurs rêves, leurs cauchemars, l'ivresse, la douceur, l'ennui, les larmes, le teuf, le taf, les terrasses, les vitrines, les pavés, les parents, le désir, l'avenir, l'amnésie, 2015, 2016, 2017 : l'époque.



Lundi 13 mai 2019 à 20h30 : « Catastroïka » d'Aris Chatzistefanou et Katerina Kitidi.

Débat animé par Art et Culture.

Révisant des exemples de privatisations dans des pays développés, CATASTROÏKA essaie de prévoir ce qui va se passer si le même modèle s'applique à un pays sous surveillance économique.



Lundi 3 juin 2019 à 20h30 : « Grande Synthe » de Béatrice Jaud.

Thème : la transition écologique appliquée à l'échelle d'une commune. Débat animé par le CRIN et ELISE, en présence de la réalisatrice (sous réserve).

Crise migratoire, pollution industrielle, chômage record : la ville de Grande-Synthe (59) est un concentré de crises auxquelles l'ensemble de l'humanité devra bientôt faire face. Pourtant, sous l'impulsion du maire Damien Carême, citoyens, associations et pouvoirs publics se remontent les manches pour trouver des solutions avec enthousiasme et humanisme.

La ville de Grande-Synthe, aujourd'hui en pointe sur les questions de transition écologique, devient un vrai laboratoire du futur. Béatrice Camurat Jaud, réalisatrice de ce film documentaire, nous offre un regard sans détour sur les femmes et les hommes œuvrant pour une transition vers un avenir meilleur...